

Daniel VALDMAN

Louveciennes le 9 mars 2026

Madame Valérie Goutines,
Présidente de l'Association pour la
Recherche sur la Sclérose Latérale
Amyotrophique (ARSLA)
111, rue de Reuilly
75012 Paris

Madame la Présidente,

Je vous prie de bien vouloir soumettre ma candidature au Conseil d'administration de l'Association pour la Recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique (ARSLA) à l'examen de la prochaine assemblée générale, conformément aux statuts de l'association qui prévoient que les administrateurs sont élus par cette instance parmi les membres de l'association.

Père de quatre enfants et moi-même atteint de la sclérose latérale amyotrophique, je suis directement et personnellement concerné par les enjeux humains, médicaux, sociaux et économiques liés à cette maladie. À ce titre, j'ai pleinement conscience de la mission d'intérêt général poursuivie par l'ARSLA, telle que définie à l'article 1er de ses statuts : soutien aux patients et à leurs familles, défense et promotion des droits des malades, amélioration de leur qualité de vie, stimulation et facilitation de la recherche, ainsi que sensibilisation de l'opinion publique.

Diplômé de Sciences-po Paris, mon parcours professionnel m'a conduit à intervenir, en qualité d'administrateur judiciaire, sur des dossiers complexes mêlant enjeux juridiques, financiers et de gouvernance, dans des contextes souvent sensibles et exigeants. Cette expérience m'a permis de développer une expertise solide en matière d'analyse financière, de sécurisation des décisions, de gestion des risques, de prévention des conflits d'intérêts et de mise en œuvre de solutions pérennes, compétences qui me paraissent directement transposables aux besoins d'une association reconnue d'utilité publique, dotée d'une gouvernance structurée et rigoureuse comme l'ARSLA.

Conscient que le Conseil d'administration est l'organe chargé de mettre en œuvre les orientations stratégiques décidées par l'assemblée générale, de gérer et d'administrer l'association, de préparer et d'arrêter les budgets et les comptes, ainsi que de décider des financements alloués sur la base des recommandations des comités d'experts, je souhaite m'y investir de manière active, bénévole et responsable.

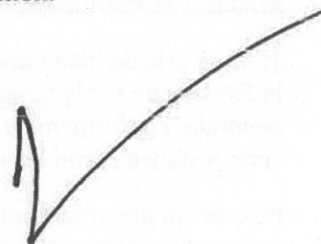
En tant que personne directement concernée par la maladie, je pourrais, si l'assemblée générale en décide ainsi, contribuer au collège des personnes qualifiées, qui doit représenter au moins 50 % du Conseil d'administration et regroupe notamment patients, aidants, familles et proches, conformément à l'article 7 des statuts. Mon engagement sera guidé par le souci constant de défendre les intérêts des personnes malades et de leurs proches.

Par ailleurs, au fil de mon activité d'administrateur judiciaire, j'ai développé un réseau relationnel important dans les milieux économiques, financiers, juridiques et institutionnels. Je souhaite mettre ce réseau au service de l'ARSLA afin de contribuer au développement de ses ressources, à la mise en place de partenariats et au soutien de ses actions de sensibilisation, de collecte de fonds et de financement de la recherche, en cohérence avec les moyens d'action prévus à l'article 2 des statuts (événements de sensibilisation, collectes de fonds, partenariats, attribution de subventions et de bourses, etc.).

Je suis pleinement disposé à m'investir dans la durée, à participer assidûment aux réunions du Conseil d'administration, y compris lorsqu'elles se tiennent par des moyens de visioconférence ou de télécommunication, et, le cas échéant, aux travaux de comités ou de groupes de travail qui pourraient bénéficier de mes compétences juridiques et financières, dans le strict respect du caractère bénévole des fonctions d'administrateur et des obligations de discrétion attachées à ce mandat.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ma candidature, je me tiens naturellement à votre disposition pour tout échange complémentaire ou pour vous transmettre les informations nécessaires à son examen par le Conseil d'administration puis par l'assemblée générale, conformément aux règles de fonctionnement de l'association.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma haute considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'N' followed by a long, sweeping curve that extends towards the top right of the page.